

Communication du sens : de l'expression linguistique au sens implicite-pragmatique dans les énoncés isolés*

Mohammad Mohammadi Aghdach**

Maître assistant, Université de Tabriz

Résumé

Depuis la naissance de la théorie de performativité langagière, proposée par le linguiste-philosophe britannique d'Oxford J. L. Austin, personne ne le nierait que parler ce n'est pas produire uniquement des sons et des morphèmes pour décrire le monde et la réalité des choses, mais également réaliser des actes, des faits indirects dont la signification est insaisissable hors du contexte particulier d'énonciation. Les réflexions linguistiques de J. L. Austin, en s'écartant largement de la linguistique structurale saussurienne, annonçaient (en 1962/1970, par la publication posthume de *Quand dire, c'est faire*) la naissance d'un nouveau phénomène linguistique, la pragmatique qui fait depuis la jonction entre la langue et la parole pour aborder l'énoncé dans la situation d'énonciation. Aussi les pragmaticiens proposent-ils de faire la différence entre le sens explicite et le sens implicite qu'est appelé également 'sens du locuteur' ; correspondant réciproquement au co-texte et au contexte de la parole. Par la théorie de la pragmatique, on ne parle plus du langage mais de la philosophie du langage, suivant les réflexions austinienne et bakhtinienne du terme.

Dans cet article qui pose la question de la linguistique pragmatique, nous essaierons d'approcher – tout en nous basant sur la thèse (linguistique pragmatique d'Austin face aux réflexions structurales de Saussure) selon laquelle on ne saurait absolument pas du tout atteindre le sens implicite d'énoncés des interlocuteurs seulement et seulement à partir de la structure générale et formelle de leur parole – les thèmes suivants qui s'imposent entre autres comme de grands concepts pragmatiques dans le vaste domaine de l'analyse du discours : *actes de langage indirects, énoncés performatifs et métaphoriques, principe de pertinence* et l'opérateur contre-argumentatif *mais*.

Mots-clés : communication, interaction verbale, énonciation, sens implicite, acte de langage.

* **Date de réception**: 2016/01/11 **Date d'approbation**: 2016/07/20

** **E-Mail**: mohammadiaghdach@yahoo.fr

Introduction

Qu'est-ce qu'un acte de communication ? Il va de soi que la finalité de tout acte de parole ne serait pas uniquement de produire de sons, mais de transmettre bien sûr, entre nous, nos pensées et nos idées que nous avons dans l'esprit. Alors, l'ultime tâche de toute conversation – ou interaction verbale, au sens bakhtinien du terme - est de communiquer, outre son aspect linguistique - textuel, un certain sens (encodé) dont la compréhension mutuelle exigerait un certain "effort cognitif" (D. Sperber & D. Wilson, 1989) pour le décoder. En effet, les hommes (interlocuteurs) dialoguant entre eux se communiquent des idées qu'ils ont en tête à travers un acte d'énonciation qui se réalise dans une situation psycholinguistique particulière de parole. L'information linguistique qui sous-tend cette phrase est que dans toute communication verbale, établie au moins entre deux êtres humains, "le locuteur d'un énoncé [émetteur] est censé encoder au moyen d'une phrase le sens qu'il veut communiquer et l'auditeur [en l'occurrence et au sens propre du terme, c'est l'allocutaire de l'énoncé] est censé décoder cette phrase et découvrir ainsi ce qu'a voulu dire le locuteur" (Sperber, 2000, p. 120). Ce sens dont il est question en gros, c'est celui qui est bien différent du sens linguistique ou littéral qu'on appellerait 'sens voulu ou implicite', étant ainsi considéré comme fait de parole qui est retenu dans les couches internes de la parole des interlocuteurs. C'est pour cela que nous avons fait, plus haut, allusion à une 'situation sociale particulière' de parole, sachant bien qu'en plus du savoir sémantico-syntaxique on a fort besoin de pouvoir découvrir aussi la situation de l'énonciation et l'intention du locuteur (d'avoir prononcé tel énoncé en tel moment). On constate, comme il va de soi, qu'il y a toujours un écart entre l'expression linguistique et le sens implicite. Alors, cette question rendrait double l'effort du destinataire à comprendre son interlocuteur, comme il veut qu'il soit saisi ainsi. Ainsi, partant de l'idée qu'un acte de communication consiste à encoder et à décoder des messages entre les partenaires de la conversation, nous sommes en mesure de dire qu'une 'communication' c'est, pour Sperber & Wilson (1989, p. 16), le processus qui "consiste à réclamer l'attention d'autrui et par conséquent à demander un certain effort". Par les termes d' "un certain effort" de ces linguistes, on tient compte du fait qu'il faudrait

que les interlocuteurs disposent du même niveau de compétence langagière ou communicative afin de percevoir réciproquement le système de formules de 'décodage et d'encodage' de leur message¹. Ce système d'échange verbal est certainement un fait interlocutif où le message, étant exprimé dans un code et ce dans un certain moment, certain lieu et une certaine intention (du sujet parlant), est reçu naturellement d'une manière indirecte, mais dans le même sens que le destinataire l'a prévu, sinon la conversation aurait échoué.

De ce point de vue, l'analyse de tout acte conversationnel est, essentiellement et dans une perspective discursive, une observation pragmatique. Car tout énoncé est, selon les circonstances de sa production, lié

à un "certain contexte socioculturel particulier" (O. Ducrot, 1984, p. 64) hors duquel on n'arriverait jamais à une bonne analyse attendue. Suivant les propos de Ducrot, on se rend compte que le sens (le sens voulu, au sens pragmatique du terme), étant un objet absent ou conceptuel, est associé au contexte psycholinguistique de la parole. En ce sens, si on voudrait résumer la théorie de la communication, la fonction d'une interaction verbale est de réunir deux ou plusieurs personnes qui, échangeant, puissent se comprendre mutuellement. Cette 'compréhension réciproque' démontre de plus en plus l'excellente propriété méta-langagière que possèdent les mots de la langue dans un contexte particulier. Nous entendons par l'expression "méta-langagier" 'l'implicite' et le 'sous-entendu' au sens général qui, tous les deux, trahissent la véritable valeur d'un signe linguistique. Cette dernière formule laisse entendre que la valeur pragmatique d'un énoncé ne devrait absolument pas être confondue avec sa valeur linguistique, relevant celle-ci de la signification de la phrase. Ainsi pourrait-on rapprocher le phénomène du sens (implicite) à l'aspect pragmatique d'un discours plutôt oral qu'écrit. La raison de souligner l'adjectif 'oral' au détriment de l'écrit est de mettre en évidence le penchant conversationnel que possède un dialogue conversationnel, au sens littéral du terme, qu'il vaudrait donc mieux l'appeler un 'acte de parole'.

Or, la problématique de cette recherche modeste serait de dire pourquoi on ne peut pas analyser (dans un acte de communication) les

paroles des interlocuteurs hors de leur contexte psycho-socio-linguistique, étant donné que le concept du sens est le fait de parole (l'énonciation) et non la langue. C'est la question fondamentale que nous allons approcher durant le présent travail. Voici un exemple type d'un énoncé ordinaire qui traite, par son composant linguistique et sa rhétorique, à la fois de **posé, présupposé et sous-entendu** :

1. (A à B : On m'a dit que)- « **Pierre a cessé de fumer.** » // [Proposé par Ducrot : 1972, 1982, 1984 et repris dans Henning Nølke et al: *ScaPoLinE*, 2004]

Si on imagine que le locuteur-L de l'énoncé sous **1** « Pierre a cessé de fumer » aurait voulu le prononcer chez un fumeur endurci, par exemple, nous aurions alors la certitude de remarquer que pour une analyse énonciative-discursive l'énoncé de la personne **A** véhicule en son sein, au premier contact, les informations suivantes :

1a- « **Pierre fumait auparavant** ».

1b- « **Pierre ne fume pas actuellement** ».

Ainsi qu'on constate, **1a**, en tant que présupposé de notre énoncé capital sous le numéro **1**, est issu de la sémantique du verbe 'cesser' ; il y avait un moment où 'Pierre fumait', mais tandis que **1b**, par le biais de la négation linguistique 'ne - pas' et l'adverbe de temps 'actuellement' pose textuellement que ce n'est plus le cas. Ce sont des points de vue qu'on approche de prime abord. Mais est-ce l'intention du locuteur, d'avoir prononcé ces mots dans un contexte particulier de l'énonciation à son allocutaire, serait tout simplement l'assertion de l'assertion (Je dis qu'on m'a dit que 'Pierre a cessé de fumer'), c'est-à-dire signifier textuellement « Pierre fumait autrefois mais plus maintenant » ? Ce serait une erreur impardonnable d'y croire ! Nous avons évoqué plus haut que le destinataire de l'énoncé en question est un 'fumeur endurci' (en l'occurrence la personne **B**). Par conséquent, pour l'émetteur de l'énoncé (la personne **A**) le motif d'avoir formulé le « Pierre a cessé de fumer » est de communiquer implicitement à ce fumeur supposé qui n'arrive pas à renoncer à fumer «**1c-** Tu peux, toi aussi, y arriver avec un peu de courage » ou encore plus efficacement parlant « **1c'-** Arrête de fumer, c'est possible ». Attention ! Ces deux derniers énoncés ne sont certainement pas marqués dans la surface de l'énoncé sous (**1**), mais ils sont 'sous-entendus', d'après le contexte de

l'énonciation. Alors que le présupposé « Pierre fumait auparavant » est enregistré dans la signification de la phrase même. On remarque que la situation du sous-entendu est bien autre chose que celle du présupposé. Il n'est pas toujours facile de distinguer un sous-entendu d'un présupposé. Pour O. Ducrot, dont les grandes réflexions linguistiques se sont essentiellement basées sur l'étude des notions comme *présupposé*, *sous-entendu*, *argumentation dans la langue* et *linguistique de l'énonciation*, le phénomène du sous-entendu est expliqué par les termes suivants :

«Un [acte] sous-entendu est toujours engendré comme réponse à des questions du type : « pourquoi le locuteur a-t-il dit ce qu'il a dit ? », « Qu'est-ce qui a rendu possible sa parole ? ». En d'autres termes, une condition nécessaire [...] pour qu'un énoncé E sous-entende X, est que X apparaisse comme une explication de son énonciation [...]. Si donc le sous-entendu est réponse à une question sur les conditions de possibilité de l'énonciation, il est bien évident qu'il ne peut apparaître qu'au moment de cette énonciation, et qu'il relève par conséquent du seul énoncé.» (Ducrot, 1984, p. 34)

Si un « sous-entendu relève du seul énoncé », comme le dit Ducrot, il est donc fort possible de penser au principe qu'un sous-entendu est un acte ne provenant pas de langue mais de parole², plus précisément un acte dit illocutoire. Puisqu'ici, en revenant sur l'exemple sous **1**, le vrai sens de l'énoncé c'est « arrête de fumer, c'est possible d'y arriver », ce qui est engendré du contexte de la parole, mais non pas de la seule structure formelle et générale (des unités syntagmatiques) de cet énoncé. C'est, dans la lignée de Ludwig Wittgenstein³ le philosophe britannique, originaire d'Autriche (1932), « la fonction des mots dans la chaîne parlée » qui crée le vrai sens (voulu) dans la situation particulière du discours. D'où la nécessité d'opposer le sens, étant associé au contexte psycholinguistique de l'énoncé, à la signification qui, comme fait de langue, relève de la sémantique des mots. La notion de 'force illocutoire' des mots introduit progressivement l'objectif de cette recherche qui est l'étude du sens implicite des énoncés, surtout les énoncés linguistiques isolés applicables aux

discours littéraires. Alors, nous essaierons d'approcher en gros, dans le cadre de ce travail, les actes *performatifs*, *métaphoriques* et le principe de *pertinence*, pour en arriver finalement à aborder le connecteur contre-argumentatif *mais*.

I. Énoncé pragmatique, ou langage en action

La pragmatique, c'est une nouvelle approche linguistique qui traite, selon (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002, p. 455), de "l'étude de l'usage du langage [en action]", tout en s'appuyant sur le contexte de la parole, et non pas seulement sur les règles linguistiques qui régissent la structure d'une langue. L'apparition du phénomène rappelle essentiellement les réflexions linguistiques du philosophe britannique John Langshaw Austin tout au début de la deuxième moitié du vingtième siècle, qui venait de remettre en cause le principe fondamental de la philosophie analytique anglo-saxonne de l'époque, selon lequel le langage n'a pour but que de décrire la réalité sociale⁴. De fait, Austin s'opposait fort, établissant sa théorie de la pragmatique, à l'idée qu'on ne faisait aucune distinction entre une interrogative du type "2-. (Un supérieur à un inférieur. Par ex.) Peux-tu me passer le sel ?" ; une jussive "3-. Je t'ordonne de te taire." ; un exclamatif "4-. Je vous avertis que Jean vient !" et une assertion (déclaration) positive comme "5-. Il pleut". Les trois premiers énoncés sont, pour Austin, *performatifs*, tandis que le dernier n'est qu'un *constatif*. La caractéristique de ce dernier est de décrire le monde et l'état des choses, n'étant que *vrai* ou *faux*. Alors qu'un performatif, outre son usage locutionnaire (prononcer des mots : seulement dire quelque chose à son interlocuteur), possède aussi une force illocutoire. C'est-à-dire, il fait faire un acte *en* disant des mots, c'est ce que nous appellerons le sens 'illocutoire' (ou pragmatique) d'un énoncé performatif. Mais l'évaluation des énoncés performatifs, qui ne sont pas susceptibles d'être vrai ou faux, se fait expliquer par les termes *heureux* ou *malheureux*, dans une dimension de *bonheur* ou *malheur* (Austin, 1962/1970, pp. 109-151).

En développant les deux conceptions linguistiques d'Austin, le 'performatif' et le 'constatif', on doit dire que si nous revenons sur l'énoncé constatif " Il pleut " et ceux performatifs "2-. Peux-tu me passer le sel ?" ; "3-. Je t'ordonne de te taire" ; "4-. Je vous avertis que

Jean vient !», nous constaterons qu'il est impossible de les analyser de la même manière. Dans une approche énonciative, le locuteur ne peut jamais dire qu'il pleut si seulement et seulement il l'est. En d'autres termes, le locuteur d'un tel énoncé quand il prononce qu'«il pleut», il croit vraiment que le cas est ainsi, sinon son acte serait qualifié d'*insincérité* (Austin, 1970, p. 77). Ainsi, énonçant qu'«il pleut», on ne réalise aucun acte ; mais seulement une description du monde, n'y étant question que de *vérité* ou de *fausseté* d'état de choses. Cependant, dans les trois autres occurrences, ce n'est plus le cas ; le locuteur y fait indirectement *effectuer des actes* comme, «une demande polie, adoucie et atténuée»⁵ ; «imposer le silence à son allocutaire, à passer d'un état bruyant à un état silencieux» et «un avertissement selon lequel la venue de Jean serait une menace, ou enfin désagréable, pour le destinataire du message», qui sont associés respectivement aux énoncés sous **2**, **3** et **4**. Ainsi qu'on aperçoit, c'est la force illocutoire qui détermine et crée le sens implicite dans ces dernières phrases qui ne sont analysables que selon le contexte où elles sont produites et suivant l'intention du locuteur d'avoir énoncé tels mots dans ce '*maintenant-ici*'⁶ de l'échange verbal. Le produit de la force illocutoire est un sens (dit pragmatique) qui est attaché à la fois au cotexte (texte linguistique même qui est fait de langue) et au contexte psycholinguistique (fait de parole) et bien d'autres éléments cognitifs qui sont attachés d'une manière indirecte à l'univers du discours. En ce qui concerne le sens 'littéral' qui est ici le cas de l'exemple sous **5**, le locuteur faisant une énonciation 'linguistique-textuelle' «veut dire ce qu'il dit (*he means what he says*) ; autrement dit, le sens de la phrase qu'il emploie coïncide exactement avec le sens qu'il entend lui donner», estime J. R. Searle (1979/1982, p.7).

Pour développer la qualité d'un performatif conduisant à un dénouement 'heureux' ou 'malheureux' que propose Austin dans sa terminologie pragmatique des actes illocutionnaires, il y a lieu d'évoquer le cas de 'promesse' qui est, entre autres performatifs étant limités (acte de baptiser, la demande, l'avertissement, le pari, le serrement, la jussive *etc.*), l'occurrence type de cette famille qui trahit 'l'intentionnalité' du sujet parlant et 'l'engagement' que produit automatiquement cette intention. En d'autres termes, un locuteur ayant l'intention de prononcer à son interlocuteur (en l'occurrence, c'est

l'allocutaire de l'énoncé qui relève directement de la présence du pronom *te* dans le discours) l'énoncé suivant :

6. (X à Y)- « Je te promets de revenir demain. »

Conclut immédiatement un contrat moral avec l'allocutaire de son énoncé, qui est en l'occurrence la personne **Y**. Il produit, de la sorte, un acte de langage qui fait forcément passer ses propos de l'état linguistique à celui métalinguistique qui n'est qu'un engagement : il doit tenir à sa 'promesse', en "revenant demain" chez son interlocuteur. Si la promesse est 'réussie' cet acte est qualifié d'adjectif 'heureux', mais si le sujet parlant ne tient pas à sa parole le performatif sera traité, selon les termes d'Austin (1970, p. 50), d'«*INSUCCES* (signifiant : acte prétendu mais vide) ou même d'*ABUS* (signifiant : acte purement verbal, mais creux), et finalement c'est un *ECHEC*». Ce dernier cas démontre que le langage n'est pas employé 'sérieusement', étant donné qu'il faut impérativement, suivant les dires d'Austin et de son disciple Searle, prononcer d'une manière sérieuse les énoncés performatifs. Alors, dès que nous parlons, nous effectuons aussi des actes, et ainsi en disant, "Je te promets de revenir demain", le locuteur s'engage à revenir demain. C'est l'idée qui se fait aussi dans la tête de l'interlocuteur qu'il croit que **X**, prononçant "Je te promets de revenir demain", reviendra certainement demain, à moins qu'il ne lui arrive vraiment quelque chose d'imprévu ; un accident, par exemple, qui empêche son arrivée. Ce sont des informations qui sont enregistrées dans les acquis langagiers de chacun des interlocuteurs.

Avançant la thèse de la performativité, nous nous rendons compte du fait que les mots, parlent et signifient au-delà de leurs combinaisons syntaxiques⁷. Donc, personne ne le nierait que, depuis la résonance de la théorie du langage performatif d'Austin, parler ce n'est plus produire des sons pour décrire le monde, mais réaliser des actes. C'est le cas pour des énoncés performatifs qui "rendent le monde conforme aux mots", contrairement aux constatifs (comme *les affirmations, les descriptions, les assertions, les explications*) qui remettent "les mots conformes au monde", selon Searle (1982, p. 42). Nous renvoyons en ce sens à C. Kerbrat-Orecchioni qui estime que :

«Parler, c'est sans doute échanger des informations ;
mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles

précises [...] qui prétend transformer la situation du récepteur, et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale ; corrélativement, comprendre un énoncé, c'est identifier, outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutionnaire.» (Kerbrat-Orecchioni, 1980/2002, p. 205)

Tel qu'on le remarque, les mots de Kerbrat-Orecchioni laissent entendre au premier contact qu'un 'acte illocutoire' c'est l'acte de parole qu'on effectue, au niveau méta-langagier ou contextuel qui régit les règles de l'énonciation⁸, en disant quelque chose (à quelqu'un). Or, si le monde est rendu, aux dires de Searle, 'conforme aux mots', on aurait à penser que par un performatif - comme l'acte de promesse - on part du monde psychique pour celui physique, où l' "intentionnalité" mène à un fait objectif social. C'est la thèse qu'évoque ainsi J. Searle dans (1998, p. 9) : "comment une réalité mentale, un monde de conscience, [d'intention] et d'autres phénomènes mentaux, s'ajustent-ils à un monde entièrement constitué de particules physiques dans des champs de force ?" Le point fort des propos de Searle réside dans le fait qu'il y a liaison, s'appuyant sur le concept de "survenance" proposé par le linguiste, entre le l'esprit et le corps. C'est-à-dire relier les choses mentales à la réalité extérieure de telle sorte qu'elles fassent sens. On sait bien que l'effet de sens est un phénomène discursif-énonciatif. Nous continuons la problématique de l'implicite par l'exemple suivant, emprunté à Jacques Mœschler (1996) :

7a (Un père à son fils) -. « **Va te laver les dents.** »

Nous supposons par la phrase ci-contre qu'il fait déjà bien nuit et qu'un père, voulant que son fils se mette au lit, effectue cet énoncé qui est un acte de langage indirect. Cet énoncé veut, de par sa sémantique et sa fonction cognitive, communiquer à l'allocutaire (le fils) un message signifiant qu'il est déjà l'heure du sommeil et qu'on devrait prendre le lit. L'objectif d'avoir souligné la 'visée cognitive' de l'énoncé en question signifie que le langage a fonctionné ici comme un code, si on prend en considération la preuve que l'acte de 'se brosser les dents' en pleine nuit est suivi, généralement et suivant nos connaissances socioculturelles (considérées comme faits cognitifs), de

l'acte de sommeil. Cela est certain. Ainsi, le locuteur (le père) produisant là cet énoncé, va bien au-delà du sens explicite de la phrase, puisqu'il a déjà effectué par ces mots un acte illocutoire qu'est un ordre ici. Cet acte de parole recèle en son sein un énoncé sous-entendu qui est lui-même un autre ordre : « va te coucher ». Ce dernier acte est considéré ici comme une implication conversationnelle⁹. Mais le jeu langagier sera plus agréable si le fils répond à l'ordre du père par une négative qui serait elle-même un autre énoncé discursif digne d'analyse :

7b (le fils) -. « **Je n'ai pas sommeil !** »

Tel qu'on le constate, le fils a bien décodé le message paternel en lui répondant par la phrase sous **7b**. Nous l'avons remarqué plus haut que le père énonçant «va te laver les dents», voulait suggérer, de cette manière, 'l'idée d'aller dormir' à son fils. Mais que veut dire maintenant la proposition de ce dernier ? Est-ce simple description de la réalité de choses ? Là, encore, pour comprendre le sens pragmatique de cet énoncé, il faut franchir la frontière de l'expression linguistique pour avoir le bon message que veut transmettre le locuteur à son interlocuteur par cette négation linguistique 'polémique'¹⁰ qui trahit un refus. Alors, comme il va de soi, l'enfant 'ne veut pas aller se laver les dents' immédiatement, pour simple raison qu'«il n'a pas sommeil». Il souhaite encore rester éveillé, peut-être pour continuer de regarder la télé, ou de lire !

Vu l'analyse énonciative de la réplique du fils, nous sommes encore une fois de plus témoin du constat que le locuteur n'a pas du tout l'intention de décrire la vérité ou la fausseté de quelque chose. La phrase de l'enfant, outre sa portée linguistique, est un acte pragmatique qui, implicite donc « Je ne vais pas me laver les dents tout de suite », remet en cause l'ordre paternel. Celui-ci a été ainsi désobéi, son ordre s'étant heurté au mur d'échec. Tandis que, si l'enfant, voulait aller se laver les dents tout de suite, la face des choses aurait changé : l'ordre aurait été couronné de succès. Mais ce n'est pas le cas. Dans cette situation communicative, celle qu'on vient d'évoquer, la phrase «Je n'ai pas sommeil !» du fils est pertinente, étant donné que l'enfant le sait bien que 'se laver les dents (en fin de soirée)' est un fait qui conduit à celui d'aller se coucher. Tel qu'on remarque, le sens (voulu, ou sous-

entendu) est toujours saisissable au-delà de l'expression linguistique. Nous développons ce débat du sens implicite par une autre approche linguistique, la thèse de pertinence.

II. Principe de pertinence : partager l'environnement cognitif de l'interlocuteur

D. Sperber & D. Wilson, s'inspirant de la thèse de "vouloir-dire (traduit d'expressions anglaises : *sentance meaning & word meaning*) » et de *maxime de relation* de H. P. Grice (1957 & 1975) qui s'appuient sur une logique 'inférentielle de la communication', ont appelé, dans une optique cognitiviste, leur théorie linguistique *la pertinence*. Evidemment, selon la thèse du couple Sperber & Wilson, l'interprétation d'un énoncé exige inmanquablement la prise en compte de prémisses d'interprétation, d'hypothèses et d'un sous-ensemble de connaissances socioculturelles des interlocuteurs pour qu'on puisse dire que la communication est bien établie, sans faille, entre eux. Dans cette perspective, le couple linguiste met en avant la haute importance de la thèse du "savoir mutuel" (1989, pp. 31-38) qui veut que le contexte utilisé par l'interlocuteur du message soit toujours identique à celui qu'espère le locuteur – sujet parlant :

« Un locuteur voulant que son énoncé soit interprété d'une certaine manière doit avoir des raisons de penser que l'auditeur pourra fournir le contexte menant à l'interprétation voulue. Si le contexte utilisé par l'auditeur ne correspond pas à celui qu'envisagerait le locuteur, il peut y avoir malentendu » (Ibid., p. 32).

D'après les mots de Sperber & Wilson, l'effet contextuel, l'environnement cognitif¹¹ et l'inférence logique constituent ensemble un énoncé pertinent, une suite sonore qui est le produit d'un acte de langage indirect. Voyons le couple d'énoncés suivant où la réplique 8a est, suivant la formule conversationnelle "il faut parler à propos" de P. Grice (1979), pertinente :

8a (l'époux) -. « **Je suis fatigué.** »

8b (l'épouse) -. « **Si tu es fatigué, je vais préparer le repas.** »

Comme nous le constatons, dans ce contexte dialogal un époux produit, 'étant fatigué', en présence de son épouse l'énoncé sous (**8a**).

La compréhension de cette phrase va certainement plus loin que son expression linguistique pour ce qu'elle communique à son destinataire que quelqu'un - en l'occurrence, un époux - "a faim et que tel est son état". Donc, le locuteur souhaite ainsi qu'on lui donne à manger, mais sans vouloir le dire explicitement. C'est un processus implicite. Les prémisses d'interprétation de l'énoncé 8a sont incluses dans la réplique (8b) de l'épouse. Si cette dernière énonce cette phrase très pertinente "Si tu es fatigué, je vais préparer le repas", elle sait déjà bien que, selon ses connaissances socioculturelles, il est l'heure de manger et qu'en plus son mari est fatigué ; ce qui laisse entendre qu'il ne pourrait pas coopérer à la préparation du repas. Alors, les mots du mari impliquent de la sorte cette hypothèse-requête que sa femme "prépare le repas", il le souhaite. La femme va alors préparer le repas, puisqu'elle a bien saisi le code du message de son mari. La preuve en est la production du "si tu es fatigué". Dans cette optique, le "Je suis fatigué" du locuteur a été le déclencheur d'un acte indirect, ayant son effet et sa propre force illocutoire qu'on peut représenter en ces termes : "prépare-moi le repas, car j'ai faim". Nous revenons sur le verbe "représenter" pour dire que la théorie de pertinence, étant une fonction de l'effet (de la part de l'émetteur du message) et de l'effort (pour le récepteur du message), a affaire aux "aspects non-représentationnels des processus mentaux", selon Sperber & Wilson (1989, p. 200). En ce sens, il est pertinent de distinguer chez ces deux linguistes deux notions : "l'intention informative", qui traite de structure de surface (le sens littéral) du message émis, et "l'intention communicative", consistant en l'étude de structure profonde de discours pour déchiffrer le sens implicite des énoncés. D'où la particularité d'un traitement des faits conversationnels qu'on appellerait la *pertinence conversationnelle* même. Nous mettons ici un terme à ce débat de principe de pertinence, la notion étant trop vaste qu'elle ne manifeste, et qu'elle est hors des limites de cette recherche, pour pouvoir approcher une autre notion de la linguistique pragmatique, l'énoncé métaphorique.

III. Parole métaphorique, ou capacité du locuteur-scripteur pour construire le sens prétendu en disant une chose pour une autre

Ayant une fonction persuasive, la notion désigne dans la rhétorique traditionnelle un trope "par lequel on met un nom étranger pour un

nom propre, que l'on emprunte d'une chose semblable à celle dont on parle », estiment P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002, p. 375). Si on reprend le segment 'une chose semblable à celle dont on parle' de la citation ci-contre, on en est amené à déduire que la compréhension d'un énoncé métaphorique se fonde sur un mécanisme analogique ; puisqu'il y a ressemblance littérale entre deux unités linguistiques **S** et **P**. Mais dans cette rhétorique, le locuteur-descripteur, disant que **S** est **P**, dépasse le sens explicite de son énoncé et a l'intention de faire entendre à son interlocuteur-destinataire que **S** est **R**. Ce qui donne évidemment à lire que **P** est différent de **R**, qu'il y a là un autre sens (non littéral), un 'sens figuré' ou 'sens du locuteur' qu'on doit appréhender dans le contexte psycholinguistique et socioculturel de la parole. C'est une entité linguistique qui en désigne une autre. Cette assertion rappelle la thèse austinienne de 'performativité', discutée plus haut, quand le locuteur d'une proposition métaphorique ne cherche pas du tout à garantir, prononçant que **S** est **P**, la vérité de **P** pour décrire effectivement l'état du monde et des choses ; mais en signifier autre chose. Les approches pragmatiques¹² traitent de 'pragmatique' le sens dit figuré. Tandis que pour Sperber & Wilson (1989, pp. 349-355) une phrase métaphorique est vue comme un 'énoncé pertinent', visant à assurer le maximum d'effet de sens dans la communication entre les interlocuteurs. Ainsi qu'on constate, il est presque question, dans toutes les théories évoquées ci-dessous, d'une certaine façon ou d'une autre d'un acte d'argumentation. Puisque la perspective où est catalogué un fait métaphorique est énonciative-discursive, on passe alors de l'argumentation dans la langue à celle dans le discours¹³. Mais comment dire une chose pour une autre ? Nous allons répondre à cette question par l'exemple suivant :

9-. « Pierre est un glaçon. »

Le fait que les traits sémantiques d'unités linguistiques servent, dans un énoncé métaphorique, de passerelle entre l'expression explicite et le sens voulu du locuteur, ceci nous rapproche du mécanisme analogique qui est au cœur de ce débat langagier. On associe de la sorte un terme à un autre qui appartient à un champ lexical différent, pour traduire un grand effet de signification, afin de "combl[er], selon G. Kleiber (1984, p. 128), certaines lacunes de dénomination", que la description concrète de la phrase ne le montre.

Assurément, il est ici question d'un acte de comparaison où seulement le mot de comparaison "comme", appelé aussi le comparatif, ne figure pas. Mais la question qui se pose à propos de l'énoncé sous (9), c'est qu'un élément de discours, un humain, est substitué à un autre élément, une matière, n'étant aucun d'eux de même nature. Pourtant l'efficacité pragmatique de ce discours réside dans la réunion de ces deux éléments disparates! Évidemment la métaphore provient de ce que "le sens littéral ne correspond pas à ce qu'a voulu dire le locuteur", comme l'assure Kleiber (1983a, p. 93). Mais ce qui est important d'apprendre dans une proposition métaphorique, c'est qu'il y a généralement et habituellement quelque chose de semblable, à savoir toujours l'exemple (9), dans la personnalité et les attitudes de Pierre, à la nature du glaçon que le locuteur a dû pertinemment mettre un individu à côté d'un objet du monde. C'est-à-dire, cette personne-Pierre (imaginaire) se comporte ordinairement dans la société de ses amis de telle manière qu'il est qualifié de *glaçon*. Alors, nous proposons de distinguer dans cet énoncé, en accord avec Kleiber (1983a, pp. 93-105) et J. Mæschler (1996, p. 76), deux catégories de référent en *animé ~ inanimé* ; le premier étant associé à l'individu-Pierre et le second à l'objet-matière-glaçon :

- a. Pierre [+ animé] [+ humain] [+ mâle] [+ adulte].
- b. Glaçon [- animé] [+ matière] [+ froid].

Pierre glaçon

([-animé] [+ matière] [+ froid]) ([+animé] [+humain] [+ femelle] [+adulte]).

Donc, tenant compte de la "fonction référentielle de similarité" (Kleiber, 1984) entre **a** et **b**, Pierre est quelqu'un d'indifférent et insensible que rien n'émeut. Tel qu'on le constate, le locuteur/scripteur du "Pierre est un glaçon", transgressant la 'maxime de qualité' gricéenne, a eu l'intention de transmettre une implicature conversationnelle. Si on reprend, le mécanisme communicatif de l'énoncé pragmatique en question, on s'apercevra du constat que le simple objet du monde – en l'occurrence un glaçon – nous a servi de dénoter le haut degré de neutralité et de froideur des comportements d'un individu dénommé Pierre, c'est parce que les adjectifs "froid et insensible" sont les traits sémantiques distinctifs de *glace*. Du coup,

l'énoncé métaphorique "Pierre est un glaçon" a le même sens qu'un explicatif-comparatif comme "**Pierre est comme un glaçon**", en plus du fait que la première phrase en reste incontestablement pertinente. Par conséquent, disant que X est glaçon, le locuteur s'écarte largement du sens explicite de son dire pour en arriver à glisser subtilement ce sens figuré que tel individu est 'ennuyant' et 'disqualifié' pour l'amitié. Mais ce qui est considérable dans cette phrase métaphorique, c'est que le locuteur, pour faire l'économie du langage plus faire le sens, a pu dire en très peu de mots grâce à la présence de figure de style, qu'il y a quelque chose de déprécié et d'insupportable dans les comportements de Pierre qui le réifie, en le réduisant à l'état d'un objet - glaçon.

IV. Opérateur argumentatif-pragmatique MAIS : dire poliment "non" ?

Parmi les morphèmes linguistiques comme *certes, alors, donc, car, puisque, quand même, cependant, pourtant, bien que, parce que, même*, etc.- qui donnent une force particulière au discours, soit au niveau de la 'cohésion-cohérence', soit sur le plan de la 'cohérence pragmatique-énonciative' – le fameux connecteur *mais* en occupe une place spectaculaire dans la pragmatique textuelle, puisqu'il met l'accent sur la 'dimension énonciative' du discours, outre le fait qu'il peut aussi bien servir de conjonction de *réfutation*. C'est là la singularité par excellence de ce marqueur discursif. Pourtant, la frontière entre ces deux faits est délicate. Dans la terminologie de J.-M. Adam (1984 & 1990), J.- C. Anscombe & O. Ducrot (1977) et Ducrot (1972 & 1980a) le *mais* réfutatif se trouve en général dans des énoncés comme « Ce n'est pas P MAIS Q », alors que le *mais* d'argumentation a pour structure celle de « P MAIS Q ». Soit les deux phrases suivantes :

10-. « Pierre n'est pas grand, mais il est fort. »

11-. « Il fait beau, mais j'ai mal aux jambes. » (C'est nous qui soulignons).

Dans les deux énoncés ci-contre, il est question d'un 'mais de réfutation', dans le cas de (10), et on en trouve un *mais* argumentatif dans (11). L'énoncé 'Pierre n'est pas grand, mais il est fort' a ici,

comme on le constate, une fonction de rectification qu'il s'oppose de par la présence de *mais* à l'énoncé-assertion préalable de l'interlocuteur qui dit ou aurait pu penser que **P** « Pierre est grand », étant orienté, par la présence de négation sémantique ne-pas, vers la conclusion Non-**C** « Pierre n'est pas grand ». Tandis que le locuteur introduisant dans sa propre énonciation **Q** « Il est fort », suivi du connecteur *mais*, son énoncé ouvre à un point de vue contraire, pour avoir ainsi la conclusion **C** « **P** est faux en faveur de **Q** ». Ce qui est bon à savoir, c'est qu'il n'y a pas d'effet argumentatif dans l'assertion-**P**, associé par défaut à l'allocutaire de l'énoncé dans (10). En ce qui concerne la phrase sous (11), nous sommes là témoin d'un connecteur *mais* dit proprement 'argumentatif', puisqu'il met en jeu deux points de vue opposés, relevant de deux êtres discursifs différents. Le locuteur-L d'un énoncé pareil a repris dans son acte d'énonciation les mots de quelqu'un d'autre, qu'on associe par défaut à l'allocutaire de l'énoncé qui a dit ou aurait pu signifier **P** « Il fait beau », ayant une visée argumentative **C** « Sortons, puisqu'il fait beau ». Ceci est inféré de la situation de parole, des connaissances socioculturelles d'un Français qui aimerait sortir dès qu'il fait beau. Donc le soleil est toujours objet de valeur pour les citoyens européens, étant donné qu'il fait souvent mauvais temps dans ces pays.

Sans nul doute, l'énonciateur de **P** suggère l'idée de sortir à son interlocuteur, proférant « Il fait beau », auquel le locuteur de l'énoncé s'oppose par **Q** « mais j'ai mal aux jambes », donnant à la conclusion non-**C** « ne pas sortir, je dois me reposer puisque je suis bien fatigué » qui est un argument plus fort pour **Q** que n'est pas **C** « sortons » pour **P**. Le processus de l'argumentation dans (11) prouve ceci que le locuteur ne s'oppose pas du premier coup à l'idée de sortir qu'introduit l'énoncé de l'interlocuteur, par contre il est pour un beau temps et il aimerait naturellement sortir. Mais la question qui est là, c'est celle d'avoir 'mal aux jambes' qui empêche de sortir. En ce sens, notre locuteur pourrait bien paraphraser l'énoncé de son interlocuteur en structure *Certes P MAIS Q* : « Certes il fait beau, **mais** (pourtant) j'ai mal aux jambes ». L'opérateur argumentatif-polémique *mais* (et la partie droite de la phrase) est ainsi vu dans cette structure syntaxique comme un acte pragmatique, jouant le rôle d'un acte de langage indirect qui communique finalement à l'interlocuteur l'idée de ne pas

sortir malgré le beau temps qu'il fait. Donc, le locuteur en dit 'non' (ne peut pas sortir) à la demande de son interlocuteur, étant fatigué.

Conclusion

La linguistique pragmatique, ou la linguistique de la parole (concept théorisé, à la deuxième moitié du vingtième siècle, par J. Austin et repris par son disciple américain J. Searle) était au sein de ce débat linguistique. Cette thèse laisse déduire qu'autant les unités sémantico-syntaxiques sont importantes pour l'interprétation du sens d'un énoncé l'est de même la situation de la parole. De fait, à travers la notion de *pragmatique*, nous avons rencontré dans l'espace de ce travail, deux gros phénomènes langagiers : le cotexte (ou co-texte) et le contexte. Le premier correspondant au texte linguistique même qui englobe les faits langagiers ; tandis que le second, se rapportant à l'acte de parole - dans une situation psycholinguistique particulière, tenant compte de l'environnement cognitif et d'autres éléments contextuels - produit le vrai sens (intentionnel) que veut communiquer le locuteur à son interlocuteur dans une interaction verbale.

D'où la priorité de la parole sur la langue, en ce qu'elle contribue, dans le sens de Bakhtine et de Searle, bien largement à l'analyse discursive-énonciative des énoncés, tout en dépassant l'expression linguistique de la phrase (traits sémantiques propres aux unités langagières) pour en atteindre le sens implicite qu'est l'ultime tâche de tout acte de parole indirect. Dans cette perspective, la linguistique pragmatique oppose le phénomène du 'sens' à celui de la 'signification'. La première relève de l'énoncé, voire de l'acte d'énonciation qu'on qualifierait tout simplement de 'langage en action' ; mais la seconde, c'est les traits sémantiques enregistrés dans la nature des mots de la langue qui sont généralement connus, selon F. de Saussure, d'utilisateurs de la langue dans une société linguistique déterminée. Cependant, l'énoncé pragmatique en reste toujours individuel et est adressé à un (aux) individu(s) particulier(s) dans un contexte communicatif particulier.

Dernier mot ; cet article, vu l'analyse énonciative que nous venons d'appliquer aux énoncés isolés, pourrait ouvrir la voie, stylistiquement parlant, à l'analyse phrastique et l'étude des faits de langage dans l'interprétation des discours (littéraires), étant donné que la littérature

s'est aujourd'hui penchée vers une approche beaucoup plus linguistique.

Notes

1. Ce qui évoque le fameux schéma de communication proposé par R. Jakobson (1963, pp. 209-220). Il est bien clair qu'entre les six fonctions (référentielle, expressive, conative, métalinguistique, phatique et poétique) du langage présentées par l'auteur, c'est celle dite *poétique* qui est dominante et mise en relief, étant donné que les cinq autres ne jouent qu'un rôle accessoire. En effet, la particularité de la fonction poétique réside dans le fait qu'elle porte sur le message lui-même, les structures interlocutive, textuelle et contextuelle du message. Mais si on perd de vue ces principes langagiers de base le sens (mais non pas la signification) du message émis par le destinataire ne sera pas étudié avec profit par le destinataire.

2. Le terme, renvoyant à la perspective discursive-conversationnelle, désigne les 'réalisations' de la langue (considérée, chez F. de Saussure, 1916, comme un "système de signes commun aux usagers dans une société linguistique déterminée") dans des situations particulières, dans des contextes psycholinguistiques déterminés.

3. Il est à rappeler que l'expression " jeu(x) de langage " constitue le concept majeur de la logique et de la philosophie du langage de Wittgenstein.

4. La théorie de la pragmatique discutée dans les travaux d'Austin sur les *performatifs* (1962/1970, *Quand dire, c'est faire*) est reprise et développée, peu après la mort précoce du philosophe d'Oxford, par son disciple, l'Américain John Rogers Searle dans sa fameuse théorie de (1969/1972, *Les actes de langage*) et (1979/1982, *Sens et expression*), où ce dernier, s'appuyant sur les actes de langage, met en avant son analyse pragmatique. Mais il ne faut pas pour autant perdre de vue l'indiscutable influence française de l'approche sémantique - pragmatique des faits de perception basée sur les actes *présuppositionnels*, présentés et avancés par le polyphoniste français O. Ducrot (1972, *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique* ; 1980a, *Les mots du discours* ; 1984, *Le dire et le dit*).

5. Dans les questions de ce genre, où le locuteur les adressant à son interlocuteur ne cherche effectivement pas à avoir des informations sur la simple réalité des choses, mais il s'agit bien sûr d'une 'atténuation euphémistique' qu'exprime ainsi le linguiste américain Georges Lakoff (1976, p. 105) : " [...] la politesse et la courtoisie exigent que les personnes

qui ont le pouvoir de donner des ordres les 'adoucissent' chaque fois que possible [...].»

6. Un énoncé performatif met en jeu particulièrement le pronom de première personne singulier-Je.

7. Dans cette perspective, nous sommes en mesure de dire que par l'approche des 'performatifs' et de 'sens de l'énonciation (sens implicite)' on ne parle plus du langage ; mais de philosophie du langage que les linguistes contemporains qualifient, dans la lignée d'Austin et de Searle et des *Maximes conversationnelles* de Herbert Paul Grice (1975/1979), de *linguistique pragmatique*.

8. On entend, en nous appuyant sur Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 28), par l'expression "énonciation" la prise en compte de l'énoncé dans le contexte communicatif particulier. Le terme est donc la préoccupation centrale de la linguistique de la parole (surtout les travaux d'Emile Benveniste, Oswald Ducrot, Antoine Culioli, Catherine Kerbrat-Orecchioni, le couple linguiste Sperber & Wilson, Dominique Maingueneau, Patrick Charaudeau et Jacques Mœschler), face à la linguistique de la langue (ne traitant que de langue et ses structures sémantico-syntaxiques) qui est objet majeur de la terminologie saussurienne.

9. Dans la terminologie de P. Grice, la notion de l'"implication conversationnelle" est définie par ces termes : "un acte de parole ne doit pas être à lui-même sa [propre] fin, mais qu'il doit toujours être le moyen d'un but qui lui est extérieur." (1979, p. 88). En ce sens, l'incontestable privilège d'un acte implicite est de, "bénéficiant de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence" (O. Ducrot, 1972, p. 12), dire quelque chose sans en prendre la responsabilité de l'avoir dit.

10. Selon la thèse de Ducrot (1972, p. 38) et de Claude Muller (1992, p. 28), la négation dite *polémique*, contrairement à celle *descriptive* qui n'a pour but que de décrire le monde et l'état des choses, a une grande dimension pragmatique. Par exemple, dans l'énoncé " Il n'y a pas un nuage dans le ciel ", le locuteur énonçant une telle proposition ne voudrait pas du tout s'opposer à une assertion préalable, qui provient par défaut de l'interlocuteur, présupposant " Il y a des nuages dans le ciel " ; mais il décrit tout simplement l'état du monde.). Or, la négation polémique 'ne – pas' est considérée *grosso modo* comme un acte de parole qui fonctionne en tant que "**jugement**", pour son effet de s'opposer à un mouvement de la pensée qui est engendrée par l'énoncé de l'interlocuteur. Ainsi, à propos de l'exemple sous 7a " Va te laver les dents [pour te coucher] ", l'ordre du père a échoué, parce que l'enfant s'y

est opposé par la négation *Ne* qui a agi ici comme un *jugement*, mais non pas une ‘description du monde’. Alors, nous prendrons l'énoncé (7b) du fils pour une modalité énonciative.

11. S'appuyant sur l'approche cognitive de Sperber & Wilson, nous entendons par l'expression d'*environnement cognitif* l'ensemble des ‘hypothèses et des informations manifestes’ à la disposition de l'interlocuteur.

12. Pour une vision complémentaire et plus pratique, nous renvoyons aux excellents travaux de : P. Grice, 1979 ; J. Searle, 1982, pp. 121-165 ; Kleiber, 1984, pp. 122-157 & 1983a, pp. 89-127 ; J. Mœschler, 1996, pp. 63-89.

13. Il est bien évident que la métaphore est traitée comme un fait de discours, mais cela ne veut pas dire pour autant que la sémantique (en tant que fait de langue) est carrément exclue de la compréhension de l'énoncé métaphorique. Elle est un point de départ, ‘servant de passerelle entre le sens de la phrase même [sens littéral] et la proposition véhiculée [sens voulu] par l'énonciation de cette phrase’, prend en considération G. Kleiber (1984, p. 125). Autrement dit, la métaphore se sert de traits sémantiques (intrinsèques et fixés dans la langue) de la phrase pour transmettre, dans la situation de l'énonciation, à l'interlocuteur le sens situationnel, le sens dit métaphorique qu'envisage le locuteur.

Bibliographie

ADAM Jean-Michel, (1984), « Des mots du discours : l'exemple des principaux connecteurs », in revue *Pratiques*, Ancienne Université de Metz (Actuelle Université de Lorraine), n° 43, pp. 107-122.

ADAM Jean-Michel, (1990), *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Mardaga, Liège (Belgique).

ANSCOMBRE Jean-Claude & DUCROT, Oswald, (1977), «Deux mais en français?», in revue *Lingua*, n° 43, pp. 23-40.

AUSTIN John Langshaw, ([1962], *How to do Things with Words*, Oxford), 1970 (pour la traduction française), *Quand dire, c'est faire*, Editions du Seuil, Paris.

BENVENIST Émile, (1966), *Problèmes de linguistique générale*, (T. I), Gallimard, Paris.

BENVENIST Émile, (1974), *Problèmes de linguistique générale*, (T. II), Gallimard, Paris.

- CHARAUDEAU Patrick, et MAINGUENEAU Dominique, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- CULIOLI Antoine, (1991), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, Paris.
- DUCROT Oswald, (1972), *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris.
- DUCROT Oswald, (1982), « La notion de sujet parlant », In : *Recherches sur la philosophie et le langage*, n° 2, Université de Grenoble, pp. 65-93.
- DUCROT Oswald, (1984), *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- DUCROT Oswald., et al. (1980a), *Les mots du discours*, Minuit, Paris.
- GRICE Herbert Paul, (1957), «Meaning», in *the Philosophical Review*, n° 66.
- GRICE Herbert Paul, (1975), « Logic and Conversation », in Cole, P. and Morgan, J., (éds.), *Syntax and semantics*, Vol. 3. (New York) - (1979), pour la traduction française, «Logique et conversation», in revue *Communications*, n° 30, pp. 57-72.
- JAKOBSON Roman, (1963), *Essai de linguistique générale*, Minuit, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, ([1980]2002), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1986), *L'implicite*, Armand Colin, Paris.
- KLEIBER Georges, (1983a), « Métaphore et vérité », in revue *Linx*, n° 9, *Sémantique, poétique, vérité*. pp. 89-130.
- KLEIBER Georges, (1984), « Pour une pragmatique de la métaphore : la métaphore, un acte de dénotation », in revue *Recherches en Pragmasemantique* (études réunies et publiées par G. KLEIBER), ancienne Université de Metz - actuelle Université de Lorraine.
- LAKOFF George, (1976), *Linguistique et logique naturelle*, Klincksieck, Paris.
- MÆSCHLER Jacques, (1996), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Armand Colin, Paris.
- MULLER Claude, (1992), « La négation comme jugement », in *Lange française*, n° 94, pp. 26-34.

- NØLKE Henning, FLØTTUM, Kjersti, et NORÉN, Coco, (2004), *ScaPoLine : La Théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique*, Kimé, Paris.
- SAUSSURE (de) Ferdinand, (1916), *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.
- SEARLE John, Rogers, ([1969], *Speech Acts*, Cambridge University Press), (1972), pour la traduction française, *Les Actes de langage*, Hermann, Paris.
- SEARLE John, Rogers, [1979], *Expression and Meaning*, Cambridge University Press), (1982), pour la traduction française, *Sens et expression : études et théorie des actes de langage*, Minuit, Paris.
- SEARLE John, Rogers, [1995], *The Construction of Social reality*, by Simon & Schuster, (New York,), (1998), pour la traduction française, *La construction de la réalité sociale*, NRF, Gallimard, Paris.
- SPERBER Dan, (2000), «La communication et le sens», in Yves Michaud (éds.) *Qu'est-ce que l'humain? Université de tous les savoirs, volume 2*, Odile Jacob, Paris, pp. 119-128.
- SPERBER Dan, & WILSON Deirdre, (1989), *La Pertinence: Communication et cognition*, Minuit, Paris.